

## LE PARC PROVINCIAL DE LA DUMBÉA



Le Parc Provincial de la Dumbéa a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il englobe la réserve de la Haute Dumbéa. Cette protection garantit la conservation des richesses que présentent les vallées de la Haute Dumbéa et de la Haute Couvelée. Un projet de plan de gestion est en cours de rédaction afin de valoriser les activités du site et en protéger la biodiversité.



# HISTOIRE D'EAU

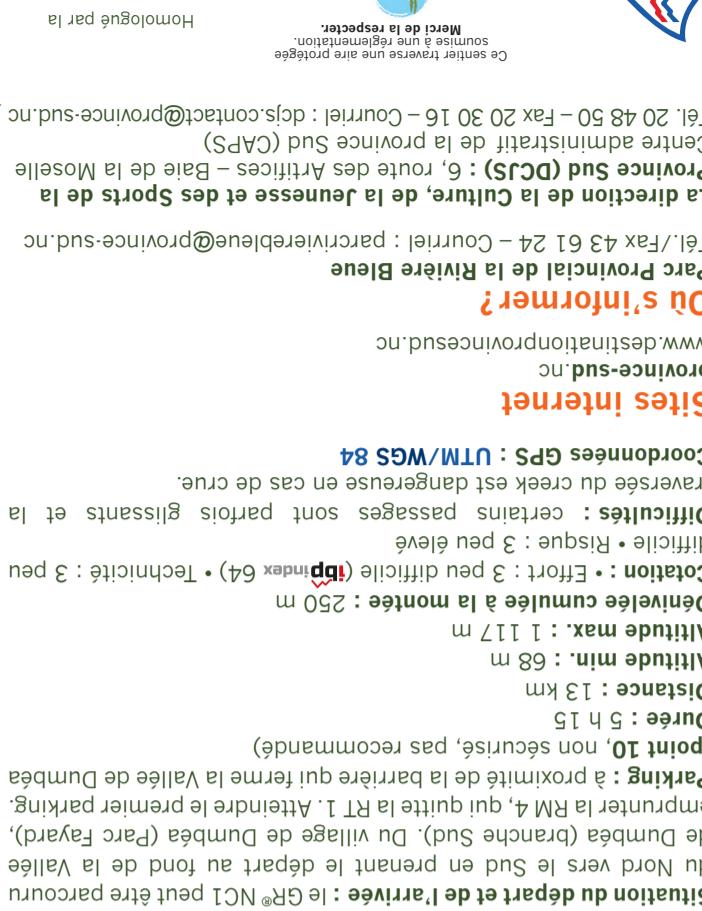
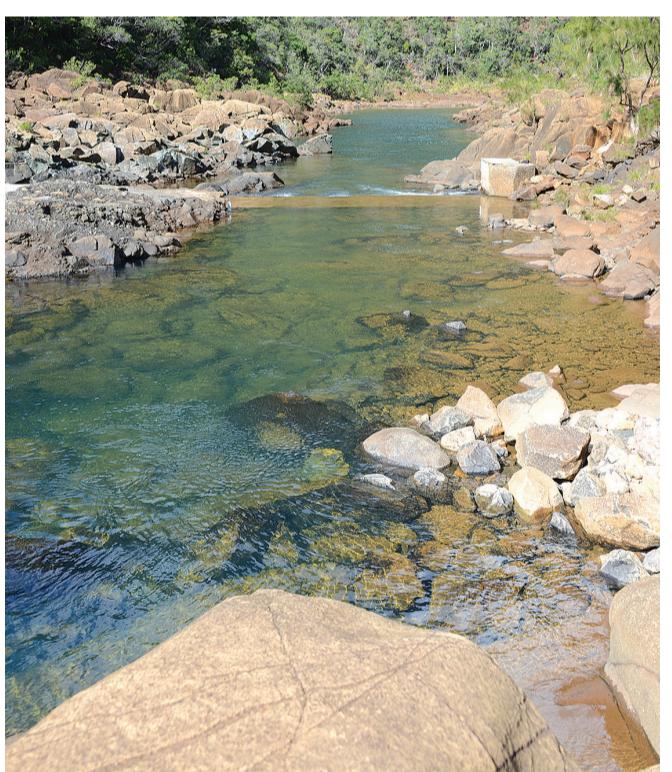
Le GR® NC1 se termine provisoirement dans la branche Est de la Rivière Dumbéa. C'est toute l'histoire de l'alimentation en eau de Nouméa et de son agglomération qu'il y côtoie. Il débouche à proximité du site de l'ancien campement qui, de 1952 à 1954, servait aux travailleurs embauchés pour la construction du nouveau barrage, situé à un peu plus d'un kilomètre en amont de l'ancien, construit en 1892. Les anciennes conduites d'eau désormais inutilisées sont enfouies dans le sous-sol. Leur diamètre allait alors de 400 à 500 mm. On peut enfin les apercevoir à proximité de l'ancien viaduc, en partie détruit. En revanche, la nouvelle conduite issue du nouveau barrage est enterrée sur la berge gauche. Elle est en service et atteint un diamètre de 1 000 mm. Construite en 1972, elle continue d'alimenter le Grand Nouméa en complément du « grand tuyau » qui achemine l'eau depuis le bassin de la Tontouta.



# LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Kaoris (*Agathis lanceolata*) et araucarias (*Araucaria bernieri*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarius fulcitus*) ainsi que des fougères arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardii*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le Parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud.

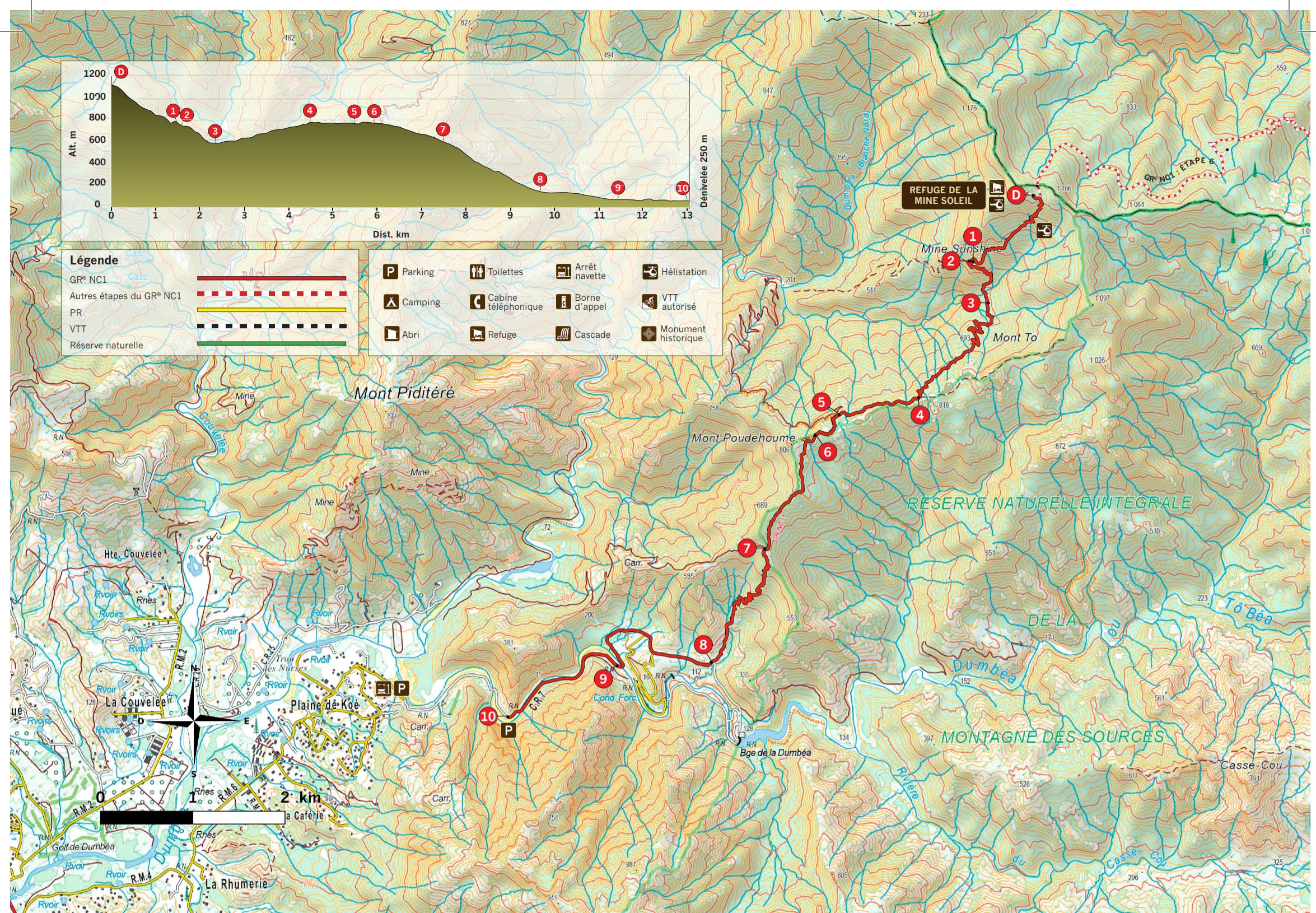
**Informations pratiques :** le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h (hors vacances scolaires). Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.



- Garder son calme, ne pas céder à la panique.
- Protéger : éviter le sur-accident ; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- Alerte : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dénivellation : borne passée (les itinéraires et les hélisurfaces sont équipés de bornes numérotées) ; sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- Secourir : pratiquer les gestes de premier secours.
- En cas de secours héliporté, se rendre visible.
- Les numéros utiles (gratuit) **15 SAMU** (problème médical) – **16 Secours en mer** – **17 Gendarmerie** – **18 Pompiers** – **112 Appel d'urgence**

Bulletin par m<sup>et</sup>eo fax au 36 67 37  
Site internet : [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) - R<sup>é</sup>pondre : 36 67 36

Informations sécurité

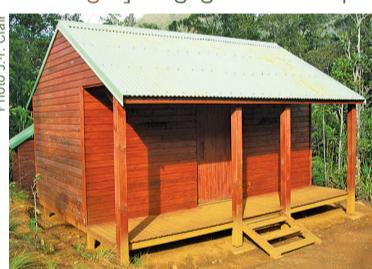


Fond de carte Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – Carte Éditions Thupaca ExploreNC

## DESCRIPTION DU PARCOURS

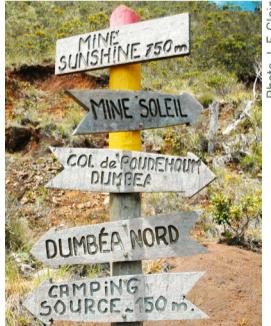
### Du refuge de la Mine Soleil au campement des Mineurs (2,3 km - 1 h 30)

**D Refuge (GPS : 660569 – 7556610 ; alt. 1110 m) :** [> huit couchages] : regagner le tracé principal du GR® NC1. Prendre à droite pour descendre Sud-Est (> ignorer les anciens poteaux avec des marques jaunes et rouges). Le sentier perd rapidement de l'altitude dans une agréable forêt humide (> le sol est souvent gras et glissant, mais les lacets permettent une descente prudente).



Franchir un petit creek, puis déboucher en terrain dégagé (GPS : 660379 – 7556226). Environ 40 m plus loin, sur le bord gauche, une hélistation sommaire a été aménagée. Le sentier croise ensuite un minuscule filet d'eau souvent sec. Accroché au flanc raide de la montagne, le sentier muletier épouse les reliefs [> ambiance alpine]. Il aborde la Mine Sunshine par le Nord en longeant le sommet de l'excavation, puis plonge vers le Sud par une série de lacets courts afin d'atteindre le centre d'exploitation.

**1 Mine Sunshine (GPS : 659903 – 7555903) :** poursuivre vers la base de la zone de travail [> plusieurs vestiges sont encore visibles : câbles du funiculaire, poulie, roue] et atteindre une intersection (> le sentier muletier balisé par des poteaux cylindriques jaunes et rouges, qui continue tout droit, conduit vers la station intermédiaire et la vallée de la branche Nord de la Dumbéa).



**2 Intersection (GPS : 659869 – 7555909 ; alt. 760 m) :** prendre à gauche pour contourner la partie inférieure de la mine. Après une courte montée, le sentier plonge en lacets dans une pente raide pour rejoindre un creek (GPS : 660020 – 7555576). Traverser au pied d'un grand kaori (*Agathis lanceolata*) dont le fût cylindrique trône sur la rive droite (> le lit est envahi de gros moellons lisses, traversée parfois un peu glissante). Le sentier suit ensuite approximativement la courbe de niveau pour traverser un terre-plein boisé [> site du camp de base des mineurs qui travaillaient sur les mines environnantes. Des sentiers et un funiculaire reliaient les centres d'activité : la Mine Sunshine, la Mine Soleil, la station intermédiaire, ainsi que le mamelon situé à 800 m d'altitude, à l'Est du campement]. Plusieurs creeks rarement asséchés permettent de faire le plein d'eau.

### Du campement des Mineurs au Mont Poudéhouume (3,6 km – 1 h 45)

**3 Campement des Mineurs (GPS : 660070 – 7555457 ; alt. 585 m) :** après la sortie Sud de la forêt, la trace croise une longue ravine qui entaille le flanc. Sur la berge opposée, elle grimpe en plusieurs longs lacets faciles et réguliers. Elle rejoint, par une longue écharpe, la crête du Mont To. Atteindre l'intersection vers l'ancienne Mine Clothilde-Jeanne.

**4 Intersection (GPS : 659301 – 7554445 ; alt. 788 m) :** poursuivre droit devant (> la sente discrète qui part à gauche se dirige vers l'ancien site Clothilde-Jeanne, près du Mont To). Longer ensuite facilement le versant Nord de la crête [> points de vue, ambiance montagnarde]. Peu de distance avant la piste dite de « Bloc », le sentier passe sous un gros kaori foudroyé dont le squelette grisâtre émerge du maquis.

**5 Kaori foudroyé (GPS : 658436 – 7554269 ; alt. 772 m) :** poursuivre jusqu'à une bifurcation.



### Du Mont Poudéhouume à la Vallée de Dumbéa (7,1 km – 2 h)

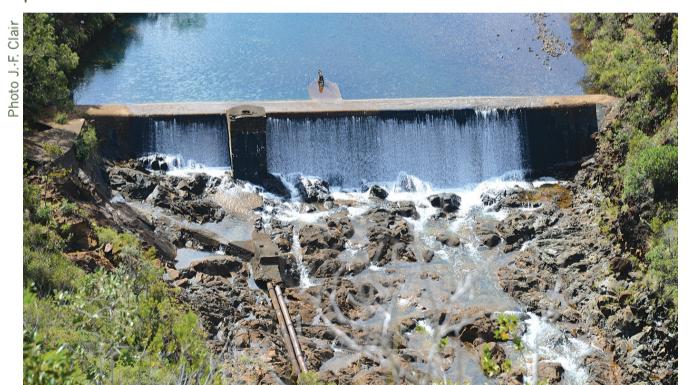
**6 Piste « Bloc » (GPS : 658176 – 7554048 ; alt. 781 m) :** [> elle monte en d'interminables lacets depuis la branche Nord de la Dumbéa située 600 m plus bas] [> une trace vers le Sud-Ouest permet de rejoindre le sommet du Mont Poudéhoume ; belvédère vers la côte Ouest] : prendre la vieille piste minière, droit devant vers le Sud, en longeant la crête sur son versant Est [> quelques beaux kaoris de montagne (*Agathis ovata*) jalonnent la piste]. Environ 1,5 km plus loin, vers 600 m d'altitude, la piste oblique brutalement à droite.

**7 Bifurcation (GPS : 657618 – 7552831 ; alt. 610 m) :** plonger vers la gauche en direction d'une croupe de terre rouge érodée où trône un imposant kaori de montagne (*Agathis ovata*).

Quelques dizaines de mètres plus loin, la trace plonge à droite en direction de la vallée, dessine plusieurs lacets sur le flanc raide. Vers 215 m d'altitude, traverser un creek pour retrouver le sentier dans le talus sur l'autre berge (point d'eau parfois sec). Le sentier descend tranquillement vers la Dumbéa. À la première intersection, prendre à droite et encore à droite à la suivante. Atteindre la piste qui mène au barrage de la Dumbéa.

**8 Piste (GPS : 657025 – 7551616 ; alt. 140 m) :** prendre à droite, vers l'Ouest, sur la piste de terre rouge en suivant les marques GR® (> les marques de balisage jaunes concernent le sentier de l'ancien barrage de Dumbéa). La piste s'engage dans une longue courbe vers la gauche et descend vers la rivière. Franchir le pont bétonné, et monter.

**9 Départ du sentier de l'ancien barrage de Dumbéa (GPS : 656002 – 7551589 ; alt. 66 m) :** en suivant la rive gauche de la rivière, continuer vers un autre pont bétonné suivant (> la conduite qui achemine l'eau vers Nouméa est enfouie sous la route). Traverser le pont et atteindre la fin du parcours.



**10 Barrière (GPS : 654813 – 7551054 ; alt. 50 m) :** un parking, non sécurisé, permet de stationner quelques véhicules à cet endroit. Il est accessible depuis le parc Fayard (Dumbéa). Pour le rejoindre, emprunter la RM 4 vers le Nord-Est. Atteindre le parking aménagé à la fin de la route revêtue. Le départ du GR® NC1 se trouve à environ 1,9 km de cet endroit. Au-delà, l'accès avec une voiture légère peut devenir délicat par temps pluvieux.

**Entrée dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue au départ de Dumbéa :** les marcheurs qui souhaitent partir de cet endroit pour parcourir le GR® NC1 doivent signaler leur départ à l'administration du parc. (> **Attention, la liaison est impossible par temps pluvieux. Plusieurs creeks importants sont facilement en crue.**)

